

juillet 2025 n°8

LETTRE ÉLUS DES

LA MISSION
INTER-RÉSEAUX
NATURA 2000
& TERRITOIRES

La période que nous traversons est, vous le savez, particulièrement contrastée.



Jean-Luc Blaise,
Maire de Mantet,
Vice-président du PNR
des Pyrénées Catalanes,
Président de la Fédération
des RN catalanes,
élu référent de la mission
inter-réseaux

ÉDITO

D'un côté, elle porte des signaux encourageants pour la transition écologique de nos territoires. Le lancement de la consultation publique sur la restauration de la nature tout comme la tenue récente de la Conférence des Nations Unies sur les Océans replacent les enjeux de biodiversité et de climat au cœur des débats tant au niveau international qu'auprès des citoyens. Par ailleurs, l'augmentation de la dotation aménités rurales, portée à 110 millions d'euros en 2025 contre 100 millions l'an passé, vient soutenir concrètement les communes engagées dans la préservation de leurs aménités.

Mais ces avancées s'accompagnent d'annonces plus préoccupantes. Les perspectives de restrictions budgétaires au niveau national jettent une ombre sur la continuité des actions locales. Le projet de proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur et la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations suscitent de vives interrogations. Si ces textes répondent à des enjeux sociétaux majeurs, ils pourraient aussi fragiliser la protection de la biodiversité, la fonctionnalité des milieux naturels ou encore l'action climatique.

Dans ce contexte incertain et à la veille d'échéances municipales importantes, le rôle des élus locaux que nous sommes devient plus que jamais central. Nous avons la responsabilité d'incarner une stabilité auprès de nos concitoyens, en réaffirmant nos engagements en faveur de la préservation de la biodiversité, de la gestion durable des ressources et de la qualité de vie sur nos territoires.

Le réseau Natura 2000, parce qu'il repose sur le dialogue et la co-construction, reste un cadre précieux pour bâtir des solutions adaptées, partagées et durables. La mission inter-réseaux y prend toute sa place, en accompagnant notamment la mise en œuvre du futur plan national de restauration de la nature dans le cadre du grand débat public lancé.

ZOOM SUR

« Agir pour restaurer la nature »

Depuis août 2024, l'Europe est dotée d'un règlement ambitieux pour restaurer la nature. Chaque État membre doit désormais élaborer un plan national avec des objectifs à atteindre d'ici 2030, 2040 et 2050. En France, ce plan qui s'intitule « Agir pour restaurer la nature » devra être envoyé, dans sa première version, à la Commission européenne en septembre 2026. Dans ce cadre, le ministère de l'Écologie a saisi la CNDP¹ pour lancer une grande concertation préalable. Démarrée en mai, elle se déroule pendant trois mois, partout en France et en ligne. Les élus ont toute leur place pour faire entendre leurs voix dans cette concertation. Pour en savoir plus et participer, rendez-vous sur le site :

➔ www.ecologie.gouv



ACTUALITÉS DE LA MISSION



Un outil clé pour les élus Natura 2000

La mission inter-réseaux vient de publier un nouveau document : « Comprendre Natura 2000 – guide pratique pour les élus ». Financé par le ministère de l'Écologie et réalisé en partenariat avec Régions de France et l'OFB², il présente de manière simple et illustré le fonctionnement et les leviers d'action du dispositif. En s'appuyant sur des retours d'expérience d'élus de terrain, il vise à renforcer l'appropriation de Natura 2000 et à soutenir l'engagement des collectivités dans la préservation de la biodiversité.

➔ [Lien vers le guide.](#)

Nouvelle capsule vidéo Natura 2000 dans le Doubs

Lundi 27 mai, la mission inter-réseaux s'est rendue dans la vallée du Dessoubre, aux côtés de l'équipe Natura 2000 de l'EPAGE Doubs Dessoubre et de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cette journée a marqué le lancement du premier tournage vidéo de l'année. Celle-ci met en lumière Jean-Luc Vuillemin, maire de Laval-le-Prieuré, éleveur en production de lait pour l'AOP Comté et président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée du Dessoubre ». À la croisée de ses responsabilités d'éleveur, de maire et de président de comité de pilotage, il incarne une approche territoriale où l'agriculture devient un acteur à part entière de la préservation de la biodiversité !



Vers une stratégie nationale pour accompagner les élus Natura 2000

La mission inter-réseaux travaille cette année à l'élaboration d'une stratégie nationale afin de mieux accompagner les élus dans la mise en œuvre de Natura 2000. Cette démarche vise à renforcer leur appropriation du dispositif et à faciliter la conciliation entre protection de la biodiversité et développement local. Pour cela, un diagnostic des initiatives existantes est en cours, notamment à travers un questionnaire diffusé auprès des élus et acteurs concernés. Il permettra de centraliser les retours d'expérience et d'identifier les enjeux en matière de mise en réseau, communication, formation et ancrage territorial. Les premières pistes de réflexion issues de ce diagnostic seront partagées dans le prochain numéro de la lettre des élus.

Tout comprendre sur la dotation aménités rurales

La dotation aménités rurales, prévue par le code général des collectivités territoriales, s'adresse aux communes rurales dont une partie importante du territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée. Elle vise à soutenir les initiatives locales qui préservent les aménités rurales et les services environnementaux, tout en améliorant la qualité de vie et l'attractivité du territoire. Pour 2025, la dotation est portée à 110 millions d'euros. Cette année marque également l'élargissement de son périmètre d'éligibilité aux communes situées en sites classés et grands sites de France. Afin d'aider les gestionnaires à valoriser cette dotation auprès des élus, une nouvelle plaquette a été réalisée par la mission inter-réseaux, intégrant des retours d'expérience récents sur son utilisation.

➔ [Lien vers la plaquette.](#)



LE TERRAIN EN ACTIONS

Haut-perchés pour mieux observer les oiseaux

En mai dernier, la CCTOVAL³, animatrice de la ZPS « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » a organisé une journée d'observation depuis 4 châteaux d'eau. L'objectif était d'enrichir les connaissances sur la Cigogne noire et les autres espèces d'intérêt communautaire, sur ce site de 44 000 ha à la topographie contraignante (seulement 110 m de dénivelé). Les deux animatrices ont travaillé avec une quinzaine d'ornithologues du Groupe Régional Cigogne Noire Centre et de l'association Caudalis, répartis en hauteur et au sol. Le montage du projet s'est déroulé en plusieurs étapes : identification de châteaux d'eau adaptés à l'observation et accessibles en toute sécurité, obtention des autorisations nécessaires avec l'appui du service Eau et assainissement puis organisation des équipes, des protocoles de suivi et des équipements. Les observations ont été nombreuses et ont permis d'en apprendre beaucoup sur les sites de reproduction et d'alimentation de la Cigogne noire, du Balbuzard pêcheur, du Circaète Jean-le-Blanc ou encore de l'Élanion blanc. L'opération devrait être renouvelée dans le cadre des suivis naturalistes des espèces à enjeux du site Natura 2000.



Une exposition sur les chauves-souris de la Rance

Le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude assure la gestion du site Natura 2000 « Estuaire de la Rance ». Celui-ci s'étend sur environ 2 800 ha et traverse 17 communes et 2 départements. Les bords de Rance hébergent 18 espèces de Chiroptères sur les 22 que compte la Bretagne, un patrimoine naturel exceptionnel qu'il était nécessaire de mettre en valeur auprès des habitants du territoire. En collaboration avec l'association CAWA, une exposition itinérante a ainsi été créée. Elle tourne actuellement sur les 17 communes du site. Composée de photographies et de panneaux explicatifs, elle a pour objectif de sensibiliser le grand public sur les rôles écologiques des chauves-souris et l'intérêt de les préserver. Des animations scolaires et une malle pédagogique sont également proposés à chaque commune en parallèle. David Boixiere, élu local et président du copil souligne : « *Nous bénéficions d'un espace géographique exceptionnel et il semblait important de sensibiliser les habitants par cette exposition, tout en créant du lien sur le sujet entre les 17 communes.* »

Lutte contre les Jussies : l'expérience des étangs piscicoles de la Dombes

La Dombes, située dans l'Ain, est composée de 1400 étangs créés au Moyen-Âge avec une vocation piscicole. Ils suivent un cycle traditionnel alternant 3 ans en eau (l'évolage) et 1 an vidés et laissés sans eau (l'assec). Les Jussies exotiques sont une des principales menaces pour ces écosystèmes, colonisant et « étouffant » les milieux par leur très forte compétitivité. En partenariat avec les propriétaires, la Communauté de communes de la Dombes profite des périodes d'assec pour financer et mettre en place des actions de lutte contre ces espèces. Sur la commune de Romans, un programme de travail du sol sur 3 ans d'assec a permis de réduire de près de 98 % la surface colonisée par la Jussie sur un étang de 8 ha. Sur les communes de St-Paul-de-Varax et St-André-sur-Vieux-Jonc, ce sont des travaux de décapages de tâches d'environ 200m² qui sont réalisés. Des chantiers d'arrachage avec des scolaires (BTS et MFR) permettent ensuite de limiter les repousses lorsque l'étang est en eau. Malgré la persistance de la Jussie, sur des étangs où l'engagement du propriétaire est fort, la combinaison de multiples moyens permet une lutte efficace et le retour d'espèces patrimoniales grâce à la résilience des milieux.



EN BREF DANS LES RÉSEAUX

AGENDA

Du 1^{er} au 4 octobre 2025**Rencontres annuelles des Grands sites de France**

Le projet Grand Site de France Dunes de Flandres accueille, cette année, les rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France sur le thème : les enjeux du patrimoine bâti, monumental, urbain, villageois mais aussi vernaculaire.

Du 18 au 20 novembre 2025

Salon des maires

Le salon des maires et des collectivités locales se tiendra comme chaque année, à l'automne, au parc des expositions, porte de Versailles. Lors de cet événement incontournable, la mission inter-réseaux disposera d'un stand installé dans le pavillon 3 dédié à la biodiversité et au génie écologique.

Du 26 au 29 novembre 2025

Le congrès annuel des Conservatoires d'espaces naturels se tiendra à Angers.

Les équipes du Cen Pays de la Loire et de la Fédération des Cen sont mobilisées pour faire de cette édition un moment riche en échanges autour du foncier.

27 novembre 2025

Journée technique sur le thym sauvage

L'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages organise une journée technique consacrée au thym sauvage à Candillargues (34).

4 décembre 2025

Journée d'échanges techniques

Les centres de ressources « Documents de gestion Aires protégées » et « Natura 2000 » de l'OFB organisent à Paris, une JET sur le thème « indicateurs des plans de gestion et docobs ».

**EN BREF DANS LES RÉSEAUX****Le rôle clé des élus Natura 2000 en mer**

Le jeudi 22 mai 2025, l'OFB, dans le cadre du projet Life Marha (marine habitats), a organisé en partenariat avec la mission inter-réseaux, un webinaire sur le rôle des élus dans Natura 2000 en mer. Ce webinaire, à destination des élus de collectivités territoriales a permis de présenter Natura 2000 en mer, ses plus-values pour le territoire, le rôle et les moyens d'actions du dispositif. Des retours d'expérience de la part d'élus impliqués ont offert des clés utiles et inspirantes pour tous, quel que soit le type de site Natura 2000 concerné. Retrouvez le webinaire et les documents produits dans le cadre du Life Marha.

Acronymes

¹ CNDP : commission nationale du débat public

² OFB : Office français de la biodiversité

³ CCTOVAL : Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire

CONTACT

Aurélié Philippeau

Coordnatrice inter-réseaux
Natura 2000 et territoires
aphilippeau@natura2000-
territoires.fr

07 64 38 32 17

Fédération des Parcs naturels
régionaux de France
27 rue des petits hôtels 75010 Paris

Directeur de publication : Éric Brua.

Coordination : Aurélié Philippeau.

Rédacteurs : Théo Bazire, Émilie Gaillot,
Ophélie Le Cloirec, Aurélié Philippeau,
Maud Sardin

Conception graphique : Agence
Al.Studios

© **Crédits photos** : mission inter-
réseaux, PNR Vallée de la Rance – Côte
d'Émeraude, CC de la Dombes, OFB
Juillet 2025.

